

## AVIS SPÉCIAL

Monsieur Daniel Bourdon, maire  
Monsieur Denis Ethier, conseiller poste 1  
Madame Élane Brière, conseillère poste 2  
Madame Isabelle Nadon, conseillère poste 3  
Monsieur Yves Desjardins, conseiller poste 5

Mesdames, Messieurs,

AVIS vous est donné, par la soussignée, Stéphanie Lelièvre, greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de cette ville est convoquée par madame Isabelle Nadon, mairesse suppléante, en l'absence de monsieur le maire Daniel Bourdon, pour être tenue le 2 mars 2020 à 16 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

### ORDRE DU JOUR

#### PAROLE AU CONSEIL

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 février 2020
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION**
  - 5.1 Avis de motion de l'adoption, de la présentation et du dépôt du règlement numéro 353 relatif à l'aménagement du centre sportif Jacques-Lesage
  - 5.2 Avis de motion de l'adoption, de la présentation et du dépôt du règlement numéro 354 relatif à l'exécution de travaux d'aménagement du sentier intergénérationnel
6. **FINANCES**
7. **RESSOURCES HUMAINES**
8. **LOISIRS, CULTURE ET PARCS**
9. **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
10. **TRAVAUX PUBLICS ET INGÉNIERIE**
11. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
12. **DIVERS**
13. **DÉPÔT**
14. Deuxième période de questions
15. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 26 février 2020.

La greffière,

Stéphanie Lelièvre, avocate